

# MAIRIE DE TACOIGNIERES

ARRONDISSEMENT DE MANTES-LA-JOLIE  
YVELINES

Tacoignières, le 20 juillet 2022

Dossier suivi par : PLB/CC/CR

Objet : Inscription services périscolaires/restauration scolaire, garderie, étude surveillée

Madame, Monsieur,

Votre (vos) enfant(s) est (sont) scolarisé(s) à l'école publique de Tacoignières. La date de rentrée scolaire est fixée au **jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022**.

Les horaires scolaires et périscolaires sont les suivants :

	7h30	8h45	11h45	13h30	16h30	19h
<b>Lundi à Vendredi</b>		Enseignement		Enseignement		
<b>Lundi Mardi</b> <b>Jeudi Vendredi</b>	Garderie		Restauration scolaire			Garderie
<b>Lundi Mardi</b> <b>Jeudi</b>						<b>17h Etude 18h</b>

Vous avez la possibilité d'inscrire votre (vos) enfant(s) à tous les services périscolaires.

Assurés par la commune, ils sont placés sous sa responsabilité.

**Restauration scolaire** lundi, mardi, jeudi et vendredi.

**Garderie** matin et soir, ou garderie matin, ou garderie soir, ou occasionnelle matin, ou occasionnelle soir à raison d'une fois par semaine.

**Etude** lundi, mardi et jeudi.

Afin de faciliter le bon fonctionnement des services périscolaires, je vous demande de bien vouloir prendre connaissance des règlements avec votre (vos) enfant(s), de compléter la fiche de renseignements et d'inscription et de retourner ces documents, signés, à la Mairie pour le **samedi 20 août dernier délai**, avec un chèque de frais de dossier de 10 € par famille à l'ordre de *Régie Recettes de Tacoignières*.

**Une attention toute particulière sera portée sur le respect des articles 1, 2.3 et 5 des différents règlements.**

Vous souhaitant un bel été, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

**Le Maire, Patrice LE BAIL**